

## A vos marques, prêts ? Cherchez !

### Vous trouverez ci-dessous les réponses au quiz du BIM.

#### Photo 1/ Où se situe cette sérigraphie ?

Réponse b : Cette sérigraphie a été réalisée par l'entreprise Sérigraphie Arnold à Cernay lors de la rénovation de l'école élémentaire Charles PERRAULT. Elle représente le conte le Petit Chaperon Rouge. D'autres sérigraphies sont visibles sous le préau représentant d'autres contes de PERRAULT.

#### Photo 2/ Où se situe cette fresque ?

Réponse a : cette fresque a été réalisée au départ lors de la journée citoyenne 2017 puis avec les enfants du périscolaire qui y ont apposé leurs empreintes de main. Elle est située sur un côté du bâtiment de l'école Alexandre DUMAS.

#### Photo 3/ Où se situe ce vitrail ?

Réponse c : Vitrail se situant à l'école Alexandre DUMAS, il représente les 3 mousquetaires et d'Artagnan pour rendre hommage au livre probablement le plus connu écrit par Alexandre DUMAS père. Ce vitrail a été fabriqué lors de la construction de l'école par M. BLANCK KAYSER.

#### Photo 4 / Quel est cet objet ?

Réponse a : Cette structure est installée chez des particuliers rue du Rhin. Lors de la mise en souterrain du réseau électrique, le riverain a demandé le maintien en place du support pour y installer la structure du nid.

#### Photo 5 / Où se situe cette passerelle ?

Réponse a : la passerelle est située sur le canal du Rhône au Rhin au niveau des jardins de la Petite Hollande

#### Photo 6 / Où se situe cette stèle ?

Réponse b : Au bas du Pont Beaumartin côté Voie Romaine. Il est inscrit sur cette stèle « A la mémoire du sous-lieutenant Amaury de la Serre du 152<sup>ème</sup> R.G.T. d'Infanterie mort le 04 nov. 1933 à l'âge de 22 ans. » Après des recherches effectuées par M. Jean-Marc LALEVEE, voici ce qui est paru dans un article de L'Alsace le 1<sup>er</sup> juillet 2018 : « l'histoire serait que le sous-lieutenant se rendait à vélo de Neuf-Brisach à la caserne Abbatucci quand il chuta alors qu'il se livrait à son sport favori ..., la chasse au lapin ! »

#### Photo 7 / Quel est ce bâtiment ?

Réponse c : il s'agit du rucher école situé chemin des Abeilles et utilisé par Association des Apiculteurs du Pays de Brisach pour y faire des formations sur l'apiculture.

#### Photo 8 / A qui appartiennent ces baskets ?

Réponses a-b et c : Il s'agit des baskets du Maire Philippe MAS qui est également Vice-Président de la Comcom et grand-père de 3 petites-filles.

**Photo 9 / Comment s'appelle ce cheval ?**

Réponse b : Il s'agit de Marina appartenant à Monsieur Gérard KAIFFER qui, chaque année, promène les membres de la commission cadre de vie dans tout le village pour le concours des maisons fleuries.

**Photo 10 / Où se situe cet abri ?**

Réponse a : Cet abri avec sa table pour pique-niquer est situé chemin de la Kruttenau près du boulodrome

**Photo 11/ Où se situe cette sculpture ?**

Réponse b : cette sculpture représentant des colombes est située dans le parc André MANN, elle est l'œuvre de Jacques MILLET.

**Photo 12/ Quel est cet édifice ?**

Réponse b : Cet édifice est la chapelle évangélique située sentier de la chapelle derrière le cimetière.

**Photo 13/ Où est situé ce calvaire ?**

Réponse c : le calvaire est situé le long de la rue de la Forêt Noire, croisement avec la rue de la Sirène lorsque l'on remonte vers la route EDF, il est visible dans l'espace vert aménagé.

**Photo 14/ Où peut-on trouver cet hôtel à insectes ?**

Réponse a : plusieurs hôtels à insectes ont été installés dans la commune, celui représenté en photo est situé à l'école élémentaire Les Frères GRIMM.

**Photo 15/ Quel est ce monument ?**

Réponse a : il s'agit d'une partie de la porte d'entrée du Fort Mortier. Le fort a été construit en 1668 et se présente sous la forme d'une demi-lune destinée à interdire l'accès à la ville neuve de Brisach et à protéger un important point de franchissement sur le Rhin. Sur instruction préfectorale, en raison de la proximité des silos, le Fort Mortier propriété de la commune de Volgelsheim, n'est pas ouvert au public.

**Photo 16/ Où se trouve cette sirène ?**

Réponse b : cette sirène à l'origine était sur le toit de la mairie, elle est actuellement à la caserne des pompier au Centre Europe. Elle sonne pour être testée, à midi chaque 2<sup>ème</sup> jeudi du mois.

**Photo 17/ Où peut-on trouver cette plaque**

Réponse b : Cette plaque est visible à l'entrée de la mairie sur la façade à gauche. Elle a été inaugurée lors de la cérémonie du 11 novembre 2009.

**Photo 18/ Où peut-on voir cette statue ?**

Réponse c : cette statue est située dans le bassin devant la salle des fêtes. Elle est intitulée « Stepping stones », de Lucy BOUREAU et a été installée en 2016.

**Photo 19/ Où avez-vous déjà vu cette borne-fontaine ?**

Réponse b : la borne fontaine est située au cimetière, elle a été repeinte lors de la journée citoyenne en 2017.

**Photo 20/ Où se trouve cette forêt amazonienne ?**

Réponse a : ces plantes se trouvent dans le sas d'entrée de la salle des fêtes.

**Photo 21/ Où peut-on s'asseoir sur ce banc ?**

Réponse a : ce banc est dans la cour de l'école Les Frères GRIMM.

**Photo 22/ Où avez-vous déjà vu ce blason de la commune ?**

Réponse b : Ce blason végétal, créé par les jardiniers communaux, est situé Place de l'Europe.

**Photo 23/ Où est situé ce monument ?**

Réponse a : Le monument est celui du Général Michel-Armand de BEAUPUY situé dans la rue qui porte le même nom. Il a été érigé en 1801 en l'honneur du général napoléonien BEAUPUY. Ce monument dont la forme rappelait les mausolées de Rome et d'Athènes, a été appelé dans le langage populaire "Salzbecksla", "boîte à sel". Le monument fut détruit par les Allemands en 1940. Une nouvelle stèle a été érigée et inaugurée en 1979.

**Photo 24/ Comment s'appelle ce calvaire ?**

Réponse c : Le Calvaire Fiewerkritz (Croix des fièvres) est un calvaire sur la croix duquel est fixée une armoire abritant une pieta, une croix en bois y est édifiée en 1844. Le calvaire devient un lieu de pèlerinage pour les habitants du secteur. Le calvaire a été entièrement rénové en 1991 par les scouts de Volgelsheim. Ils ont installé une croix en bois sur laquelle est fixé un coffret renfermant une pieta provenant de l'ancien calvaire.

**Photo 25/ Où pouvez- voir ce mur ?**

Réponse a : Il s'agit d'un mur des bâtiments des ateliers communaux situés rue de la Gare.

**Photo 26/ Où peut-on trouver cette sculpture ?**

Réponse b : Cette sculpture est située à l'entrée de l'école maternelle Charles Perrault. Elle a été construite dans le cadre du « 1% décoration » lors de la construction du groupe scolaire Perrault en 1976 sur le thème « Contenance ». Le sculpteur est Joseph SAUR qui a créé cette œuvre en cuivre de 1.50 mètre de haut et qui la décrivait ainsi : « de formes arrondies rappelant les formes de l'enfant, une vie en germe, une contenance pleine de promesse, avec comme matière le cuivre qui doit exprimer une présence à la portée des petits ».

**Photo 27/ Saurez-vous deviner où est ce clocheton ?**

Réponse a : Ce clocheton est situé sur le toit de la mairie, il est toujours en fonction. Il sonne l'angélus à 11h et 21h et le glas à la demande des familles.

**Photo 28/ A qui sont ces pieds ?**

Réponse b : ces pieds sont ceux du banc en bois situé dans l'entrée de la salle des fêtes qui est une réalisation de l'artiste Olaf JUNG.

**Photo 29/ Où pouvez-vous trouver ce panneau de signalisation ?**

Réponse a : ce panneau de signalisation est situé à l'entrée du parc André MANN qui est totalement interdit aux chiens.

**Photo 30/ Où se situe cet étang ?**

Réponse b : l'étang communal est situé à la sortie de Volgelsheim en allant vers la Petite Hollande et vers Biesheim. La commune de Volgelsheim a acheté cet étang en 1999. L'association de pêche Etang de la Petite Hollande a été créée en juillet 2004. Des travaux d'aménagement ont été effectués en 2005 pour faire de cet étang un étang de pêche.

**Photo 31/ Quelle est cette machine ?**

Réponse b : Il s'agit d'un ancien pétrin situé à côté du bâtiment du complexe sportif. Pétrin des anciennes subsistances militaires pendant les années 14-18.

**Photo 32/ Où peut-on voir cette pendule ?**

Réponse c : Cette pendule est visible sur une façade de la Gare de Volgelsheim.

**Photo 33/ Où se trouve ce pont ?**

Réponse a : Cet aménagement paysager est situé à la salle des fêtes, il a été créé lors de la journée citoyenne de 2017.

**Photo 34/ Où nagent ces cygnes ?**

Réponse c : les cygnes se baignent sur le Canal de Colmar. Pour info, le Thierlachgraben et le Muhlbach qui étaient donnés en proposition de réponse sont des cours d'eau situés à Volgelsheim.

**Photo 35/ Où trouve-t-on cette barrière ?**

Réponse a : la barrière est située sur l'écluse du canal de Colmar au Port Rhénan.

**Photo 36/ Quelle est cette pièce métallique ?**

Réponse b : La pièce est une partie d'une chaudière au dépôt du Chemin de Fer Touristique du Rhin situé au Port Rhénan

**Photo 37/ Où peut-on voir cette poutre ?**

Réponse b : cette poutre est située sur le pont de chemin de fer chemin de la Kruttenau près de la station d'épuration.

**Photo 38/ Quelle est cette pierre ?**

Réponse c : c'est un pont en pierre situé chemin de la Kruttenau

**Photo 39/ Où se trouve ce banc ?**

Réponse b : ce banc se trouve entre le boulodrome et les jardins communaux

**Photo 40/ Où pouvez-vous voir cette plante ?**

Réponse b : Cette plante est un cactus nommé agave. Elle se trouve à la ferme Pulvermühle et ne fleurit qu'une seule fois.